



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 18.07.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005523427

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation MELB Luxe SA, Le Chenit

MELB Luxe SA  
c/o Georges-Henri et Pascaline Meylan  
Route de France 50  
1348 Le Brassus

MELB Luxe SA, à Le Chenit, CHE-130.315.696 (FOSC du 23.02.2022, p. 0/1005412845). Statuts modifiés le 01.07.2022. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, la vente et la gestion de participation à toute entreprise financière, industrielle et commerciale. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou d'autres financements directs ou indirects à ses filiales directes ou indirectes ainsi qu'à toute autre société du groupe, y compris ses actionnaires directs ou indirects et leurs filiales directes ou indirectes, et peut également garantir d'une quelconque manière leurs obligations à l'égard de tiers, notamment au moyen de droits de gage, de cessions ou transferts à fin de sûretés ou de garanties de toute nature, rémunérés ou non, même si ces garanties et sûretés visent exclusivement les intérêts des actionnaires directs ou indirects ou des autres sociétés du groupe. De plus, elle peut exploiter ou s'associer avec les sociétés mentionnées ci-dessus à des compensations de liquidités/centralisations de liquidités nettes (cash pooling), y compris des ajustements de solde périodiques (balancing). Enfin, elle peut se porter caution envers des créanciers sur les dettes contractées par ses filiales directes ou indirectes ainsi que par toute autre société du groupe, y compris ses actionnaires directs ou indirects et leurs filiales directes ou indirectes. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 120'411.10, divisé en 1'204'111 actions nominatives de CHF 0.10, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 01.10.2018), le délai étant écoulé. Communications aux actionnaires: par lettre simple, par courriel ou courrier électronique. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: BDO SA (CHE-105.952.747), à Zürich.

Registre journalier no 13806 du 13.07.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 38, Date: 23.02.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud